

FICHE ESPÈCE



LE MARTINET NOIR
— *Apus apus* —

Le martinet noir

Couleurs : brun et blanc

Longueur : 16 cm

Masse : 42 grammes

Envergure : 42-48 cm



Caractéristiques de l'espèce

Le plumage :

Le martinet noir est pourvu d'un plumage brun sombre, paraissant noir dans le ciel, et d'une barbichette blanche à peine visible.

L'alimentation :

Il est insectivore. Lors du nourrissage des jeunes (durant 40 jours), les adultes leur apportent, 3 à 4 fois par heure, des "boules" contenant quelque 300 insectes, soit un total d'environ 10 000 moustiques, moucherons et autres insectes... par jour !

La période d'observation :

En Provence, le martinet noir est visible de mars (premier passage de migration prénuptiale) à octobre (dernier passage de migration postnuptiale). On l'observe en plus grand nombre pendant la période de reproduction entre mi-avril et fin juillet.



● Absence des oiseaux en France

● Premiers retours de migration

● Période de reproduction et nidification

● Départ vers l'Afrique

Mode de vie

Drôle d'oiseau que le martinet noir ! Son corps aérodynamique, parfaitement adapté pour les airs, lui permet de passer la quasi-totalité de son existence en vol : les martinets noirs mangent, boivent, s'accouplent, dorment... en volant !

C'est un oiseau migrateur qui passe l'hiver dans le Sud de l'Afrique et revient nicher en Europe, notamment en Provence, à la belle saison. Les premiers arrivés dans les Bouches-du-Rhône peuvent être aperçus à la mi-avril, alors que débute la saison des amours. D'une longévité d'environ 6 à 10 ans, les martinets noirs sont fidèles à leurs sites de nidification : les couples reviennent d'une année sur l'autre nicher sur le même site, spécifiquement en milieu urbain, en hauteur, dans la crevasse d'un mur ou dans un trou sous une toiture. L'espèce cohabite avec l'Homme en ville.

Le martinet noir est bien représenté à Marseille où il est la seconde espèce d'oiseau la plus commune après le pigeon biset domestique (Barthélemy E., coord. 2015).

La femelle pond de 1 à 3 œufs à la mi-mai. Après une vingtaine de jours d'incubation, les oisillons naissent. Il leur faudra une quarantaine de jours pour devenir autonomes et quitter le nid.

Les premiers envols des juvéniles ont lieu dès la fin juillet et durent jusqu'à fin août. Le premier vol marque le départ des juvéniles qui ne reviendront plus au nid. Dans les semaines qui suivent, ils quittent l'Europe pour l'Afrique australe et ne se poseront que dans 2 ou 3 ans à l'occasion de leur première nidification. Mais tous les ans, ces voyageurs infatigables réaliseront quand même la migration, soit un aller-retour entre l'Europe et l'Afrique !

Menaces et protection

Le martinet noir est aujourd'hui menacé. Ses populations sont en forte décroissance car les habitats propices à leur nidification se font de plus en plus rares.

Les sites favorables à leur installation disparaissent souvent lors de la rénovation du bâti ancien et les constructions neuves sont bien souvent trop aseptisées. Le martinet noir est ainsi aujourd'hui une espèce protégée

en France et en Europe. Il figure notamment sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Paca en tant qu'espèce à préoccupation mineure (LC).

Il est possible de lutter contre l'effondrement des colonies, par exemple en développant l'offre de sites favorables à la nidification de l'oiseau en ville, notamment en installant des nichoirs spécifiques.

Risque de confusion

La confusion la plus fréquente est celle faite avec les hirondelles rustiques et les hirondelles de fenêtre : les premières sont plus colorées que le martinet noir (ventre blanc, dos bleuté, avec un front et une gorge couleur brique) et les secondes sont plus petites et bicolores (noir et blanc). Aussi, un oiseau posé sur un fil n'est jamais un martinet noir, mais peut être une hirondelle.



Hirondelle rustique



Hirondelle des fenêtres



Martinet à ventre blanc

Autre confusion possible avec les deux autres espèces de martinet qui fréquentent le territoire :

Le martinet à ventre blanc, qui se distingue du martinet noir par... son ventre blanc ! Il possède également une envergure nettement supérieure (60 cm) et fréquente les falaises, mais quasiment jamais les zones urbaines.

Le martinet pâle est très proche du martinet noir de par sa taille et son plumage. Il est difficile de les distinguer ; le milieu de l'observation peut être un indice car le martinet pâle fréquente principalement les falaises maritimes.



Martinet pâle

Pour en savoir plus :

Barthélemy E., coord. (2015) « **Atlas des oiseaux nicheurs de Marseille** » Delachaux et Niestlé.
Genton B., Jacquat M.S. (2016). « **Martinet noir : entre ciel et pierre** » Cahier du MHNC n°15 Éditions de la Girafe.
Revue La Hulotte, n°78 « **Le martinet noir : l'arbalétrier** ».
et n°79 « **Les Cent-jours du martinet** » (Collection 8) Éditions Passerage.
« **Livret de la Biodiversité, Nature de Provence** » (2017) Département des Bouches-du-Rhône.
www.obs-saisons.fr
nature-de-provence.fr/#accueil

